

Objet : Lancement de la 2^e phase de la VSB expérimentale

Chères Consœurs, chers Confrères,

Comme vous le savez, la première phase de la VSB expérimentale, réalisée en lieu et place de la visite 2024, consistait à saisir la relation « est vétérinaire sanitaire de » dans CalypsoVet. Cette étape a permis de sécuriser pour chacun d'entre nous le paiement équivalent à la VSB 2024.

Dans les faits, **certains d'entre vous n'ont pas encore perçu ce paiement** en raison de retards et d'incompréhensions administratives. Cette situation est évidemment inacceptable mais il s'agit d'un retard, pas d'une perte.

C'est justement le lancement de cette **2^e phase** qui devrait enfin permettre de **débloquer ces versements** attendus depuis trop longtemps.

Nous entrons donc dans une deuxième étape essentielle : la **programmation des élevages qui seront visités lors de la campagne expérimentale 2025-2026** qui se déroulera sur **deux périodes, septembre à décembre 2025 et de janvier à avril 2026**.

🔗 Votre rôle dans cette deuxième phase : sélectionner, pour chacune des deux périodes, les élevages chez qui vous réaliserez les visites. L'objectif est d'obtenir une « photographie » représentative de votre clientèle (types d'élevages, proportions), à hauteur de **30 % de vos élevages** par période. (cf nb 2)

La 3^e phase correspondra à la réalisation des visites dans les élevages que vous aurez choisis.

Ainsi,

- la déclaration du lien « est vétérinaire sanitaire de » et la programmation des élevages à visiter donneront lieu au paiement des visites sanitaires 2024 ;
- les visites réalisées et saisies (cf nb 1) dans CalypsoVet donneront lieu à un paiement au titre des visites 2025 et 2026. Vous **percevrez ainsi pour chaque période** (fin 2025 et début 2026) **un montant équivalent à celui habituellement alloué par année**, tout en réalisant un nombre de visites moindre (via une revalorisation correspondant au temps passé supérieur sur chaque visite).

Nous comptons sur l'implication de chacun pour que cette phase se déroule dans les meilleures conditions, et nous restons à vos côtés pour répondre à vos questions ou difficultés.

NB 1 : Précision importante pour la première période (fin 2025) :
L'outil CalypsoVet permettant la saisie des réponses au questionnaire ne sera disponible qu'à partir de la fin octobre.

Pour autant vous pourrez, dès la parution de l'instruction technique de la DGAL (contenant le questionnaire) réaliser vos visites sur un formulaire papier comme autrefois (à imprimer temporairement).

Dès la parution du module CalypsoVet, la saisie en direct des réponses au questionnaire vous fera gagner un temps précieux, si les conditions d'accès réseau le permettent. Dans le cas contraire, l'impression du questionnaire restera utile.

NB 2 ◇ Précisions sur les critères de sélection des élevages :

Afin de réaliser une sélection la plus représentative possible de votre clientèle, nous vous rappelons les critères de sélection suivants :

- Sélectionner des élevages avec plus de 5 animaux à votre connaissance ;
- Programmer 30% des élevages dont le DPE est titulaire de la relation « est vétérinaire sanitaire de » dans CalypsoVet pour l'année 2025 et 30% pour l'année 2026 ;
- Avoir une sélection la plus représentative possible de sa clientèle : sélectionner en fonction de la catégorie d'établissement (laitier / allaitant / autre / mixte) et en fonction de la connaissance de l'élevage (essayer d'avoir des catégories d'âge d'éleveurs différentes, des tailles de troupeau variées, des sensibilités à la VSO variées, un niveau de maîtrise sanitaire varié, etc.) ;
- Si la sélection de 60% ne fait pas tomber sur un nombre d'élevages entier, arrondir à l'inférieur : exemple : 60% de 53 élevages = 31,8. Il faut sélectionner 31 élevages.
- Les catégories pour lesquelles votre DPE compte un très faible nombre d'élevages :
 - Si le DPE a seul 1 élevage pour une catégorie : ne pas le programmer ;
 - Si le DPE a 2 ou 3 élevages pour une catégorie : programmer 1 élevage sur 2025 ou 2026 ;
 - Si le DPE a 4 élevages ou plus pour une catégorie : programmer 60% des élevages et les répartir entre 2025 et 2026, en arrondissant à l'inférieur pour un résultat qui n'est pas entier

Exemple pour une clientèle de 100 élevages avec 18 élevages laitiers, 50 élevages allaitants, 30 élevages mixtes et 2 ateliers de veaux de boucherie (qui entre dans la catégorie « autre ») : sélectionner 10 élevages laitiers (60% de 18 élevages) à répartir sur 2025 et 2026, 30 élevages allaitants (60% de 50 élevages) à répartir sur 2025 et 2026, 18 élevages mixtes (60% de 30 élevages) à répartir entre 2025 et 2026 et 1 atelier « autre » à programmer en 2025 ou 2026. Soit un total de 59 visites.

Pour vous accompagner, des outils visuels (jauges) ont été mis en place sur CalypsoVet afin de faciliter vos choix et de rendre l'exercice le plus simple et clair possible. Des tutoriels sont mis à disposition sur CalypsoVet. Il est également important de savoir que la sélection est modifiable si besoin.

En résumé :

La visite sanitaire bovine expérimentale 2025 – 2026 va être gérée dans Calypsovet : c'est une phase expérimentale : les retours d'expérience sur cette première campagne permettront d'améliorer le process géré dans CalypsoVet et préparer ainsi les prochaines VSO bovins et autres espèces.

La gestion de cette campagne de VSO bovins se fait au travers de 4 étapes dans CalypsoVet décrites ci-dessous.

Etape 1 – Paramétrage des relations « Est vétérinaire sanitaire » pour tous les élevages bovins. Cette fonctionnalité est déjà présente dans CalypsoVet et vous avez déjà dû paramétrer ces relations dans CalypsoVet fin 2024. Vous pouvez mettre à jour ces relations à tout moment dans CalypsoVet s'il y a des changements (nouveaux élevages, changement de vétérinaire sanitaire, ...)

Etape 2 - Programmation des établissements concernés par les visites selon les objectifs chiffrés définis par l'instruction technique – cette fonctionnalité permet de sélectionner les élevages (établissements) dans lesquels vous prévoyez de réaliser une visite sanitaire. **Cette fonctionnalité sera disponible la semaine du 1^{er} septembre.**

Etape 3 – renseignement du questionnaire paramétré par la SNGTV pour chaque élevage visité. Cette fonctionnalité vous permettra d'indiquer que vous avez effectué la visite et de saisir les réponses au questionnaire. **Cette fonctionnalité va être livrée fin octobre dans CalypsoVet.**

Etape 4 – Facturation des visites sanitaires réalisées **Cette fonctionnalité sera livrée fin 2025.**

Stéphanie Philizot (SNGTV) et David Quint (SNVEL)